

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée professionnel Edmond Rostand - FCIL - Secrétaire juridique

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale
Lycée professionnel Edmond Rostand - FCIL - Secrétaire juridique	Jury par défaut	Tous les candidats	12	11	9	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

La FCIL est accessible sous réserve d'avoir obtenu un baccalauréat :

- tous BACCALAUREATS PROFESSIONNELS
- tous BACCALAUREATS TECHNOLOGIQUES
- tous BACCALAUREATS GENERAUX

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Enseignement professionnel :

Le secteur professionnel

- Présentation générale du secteur d'activité
- Connaissances générales en droit
- La secrétaire d'avocat
- La secrétaire de notaire
- La secrétaire d'huissier
- La secrétaire au service juridique d'une grande entreprise
- La secrétaire dans une banque
- La secrétaire dans une société d'assurances
- La secrétaire dans une administration

Le secrétariat juridique :

- Le contexte professionnel
- L'organisation
- La communication

Le droit :

- L'organisation juridictionnelle et l'environnement professionnel
- Réaliser des opérations simples liées à la constitution de sociétés
- Réaliser des opérations simples liées à la modification et à la transformation de sociétés.
- Réaliser des opérations simples liées à la disparition des sociétés

La gestion :

- Initiation à la comptabilité
- Le tableur

Enseignement général :

- Culture générale
- Français : rémédiation en grammaire et en orthographe

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Candidatures classées selon des critères définis et pondérés dans un fichier EXCEL

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

- Culture générale
- Droit
- Droit des sociétés et Organisation juridictionnelle
- Anglais
- Communication écrite et orale
- Organisation
- Gestion

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	culture générale	expression écrite et orale	expression écrite et orale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	rigueur	ponctualité, assiduité	ponctualité, assiduité	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	intérêt pour la formation	intérêt pour la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	ouverture culturelle	centre d'intérêts divers	centre d'intérêts divers	Important

Signature :

MURIELLE GUIOT BOURG,
Proviseur de l'établissement Lycée professionnel
Edmond Rostand